



**Ville de Trois-Pistoles**

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



**Faites valoir votre droit de vote!**

**Dates importantes à retenir:**

**Commission de révision de la liste électorale:**

**18 octobre, 19 h à 22 h**

**25 octobre, 14 h 30 à 17 h 30**

**Vote par anticipation: 31 octobre, 9 h 30 à 20 h**

**Jour du scrutin: 7 novembre, 9 h 30 à 20 h**

# **Pour joindre le personnel électoral:**

**Mme Nancy Dubé, présidente d'élection**

418 851-1995 poste 4226

**Mme Pascale Rioux, secrétaire d'élection**

418 851-1995 poste 4228

Hôtel de ville

5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0

Horaire des services administratifs:

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h.

**Ce document est transmis à titre informatif. En cas de disparité entre les dispositions législatives et le présent document, les dispositions législatives prévalent.**

**Guide d'informations produit par la Ville de Trois-Pistoles dans le cadre des élections municipales 2021.**

**(octobre 2021)**

# CANDIDAT(E)S

## MAIRIE

Philippe GUILBERT

Équipe Philippe Guilbert

Yves LAUZIER

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

## CONSEILLER(ÈRE) #1

Secteur Nord, siège 1

Paul DUMAS

Équipe Philippe Guilbert

Helene RUSSELL

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

Maurice VANEY

## CONSEILLER(ÈRE) #2

Secteur Nord, siège 2

Claudia LAGACE

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

Lorraine MICHAUD

Équipe Philippe Guilbert

## CONSEILLER(ÈRE) #3

Secteur Est, siège 1

Johanne BEAULIEU

Équipe Philippe Guilbert

Michel LAUZIER

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

## CONSEILLER(ÈRE) #4

Secteur Est, siège 2

Thomas MORIN

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

Yannick OUELLET

Équipe Philippe Guilbert

## CONSEILLER(ÈRE) #5

Secteur Ouest, siège 1

Eric BELZILE

Équipe Philippe Guilbert

Élu sans opposition



## CONSEILLER(ÈRE) #6

Secteur Ouest, siège 2

Gabrielle AYOTTE GARNEAU

Équipe Philippe Guilbert

Mario BERUBE

Steve COTE

Trois-Pistoles Équipe 2021 (Yves Lauzier)

# ÉLECTEUR(TRICE)



**Seul l'électeur inscrit sur la liste électorale municipale peut exercer son droit de vote.**

Pour être inscrite à la liste électorale municipale et ainsi bénéficier du droit de voter, toute personne doit remplir ces conditions:

- Citoyen(ne) canadien(ne);
- Âgé(e) d'au moins 18 ans;
- Pas en curatelle;
- Pas privé(e) de ses droits électoraux;
- Domicilié(e) sur le territoire de la ville au 1er septembre et au Québec depuis au moins 6 mois;

OU

- Pas domicilié(e) sur le territoire de la ville, mais, depuis au moins 12 mois, propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ou d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville.

**En cas de doute, contactez la présidente d'élection, ses coordonnées se trouvant à l'endos du présent document.**

## Liste électorale municipale

La liste électorale est disponible pour consultation, faites-en la demande auprès du personnel d'élection.

### Commission de révision de la liste électorale municipale

**Les demandes peuvent être déposées par l'électeur(trice) lui-même, une personne cohabitant avec, son(sa) conjoint(e) ou un parent. Il sera nécessaire d'indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents, l'un indiquant le nom et la date de naissance de la personne et l'autre son nom et l'adresse de son domicile.**

Présentez une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures suivants.

#### En personne

- **Hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0**
  - **18 octobre, de 19 h à 22 h;**
  - **25 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30.**



## Par correspondance

Pour déposer une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale municipale par écrit, vous devez être dans l'une des situations suivantes:

- Domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible;
- Incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
- Âgé(e) de 70 ans ou plus;
- Respecté(e) une ordonnance ou une recommandation des autorités de santé publique car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
  - présentez des symptômes de la COVID-19;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - êtes en attente d'un résultat au test COVID-19.

**La demande par correspondance doit être transmise au plus tard le 25 octobre 2021 à 17 h 30 à la présidente d'élection.**



# VOTATION

## Vote par correspondance

Vous devez être inscrit(e) à la liste électorale pour effectuer cette demande et être dans l'une des situations suivantes:

- Domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible;
- Incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
- Âgé(e) de 70 ans ou plus;
- Respecté(e) une ordonnance ou une recommandation des autorités de santé publique car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
  - présentez des symptômes de la COVID-19;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - êtes en attente d'un résultat au test COVID-19.

**Vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021 pour bénéficier du vote par correspondance.**

## Vote par anticipation et jour du scrutin

Tout(e) électeur(trice) inscrit(e) sur la liste électorale peut voter. Ayez en main l'un ou l'autre des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut autochtone;
- Permis de conduire ou probatoire délivré sous support plastique par la Société d'assurance automobile du Québec;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

Le vote s'effectue à l'École secondaire de Trois-Pistoles (455 rue Jenkin, Trois-Pistoles) aux dates et heures suivantes:

- **Vote par anticipation**

**31 octobre,  
9 h 30 à 20 h**

- **Jour du scrutin**

**7 novembre,  
9 h 30 à 20 h**

### Bulletins de vote

Les électeurs(trices) des **secteurs Nord et Est** auront **trois bulletins de vote** à remplir, soit un pour la mairie et deux pour les postes de conseillers(ères).

Les électeurs(trices) du **secteur Ouest** auront **deux bulletins de vote**, soit un pour la mairie et un pour le poste de conseiller(ère).

## Annonce des résultats

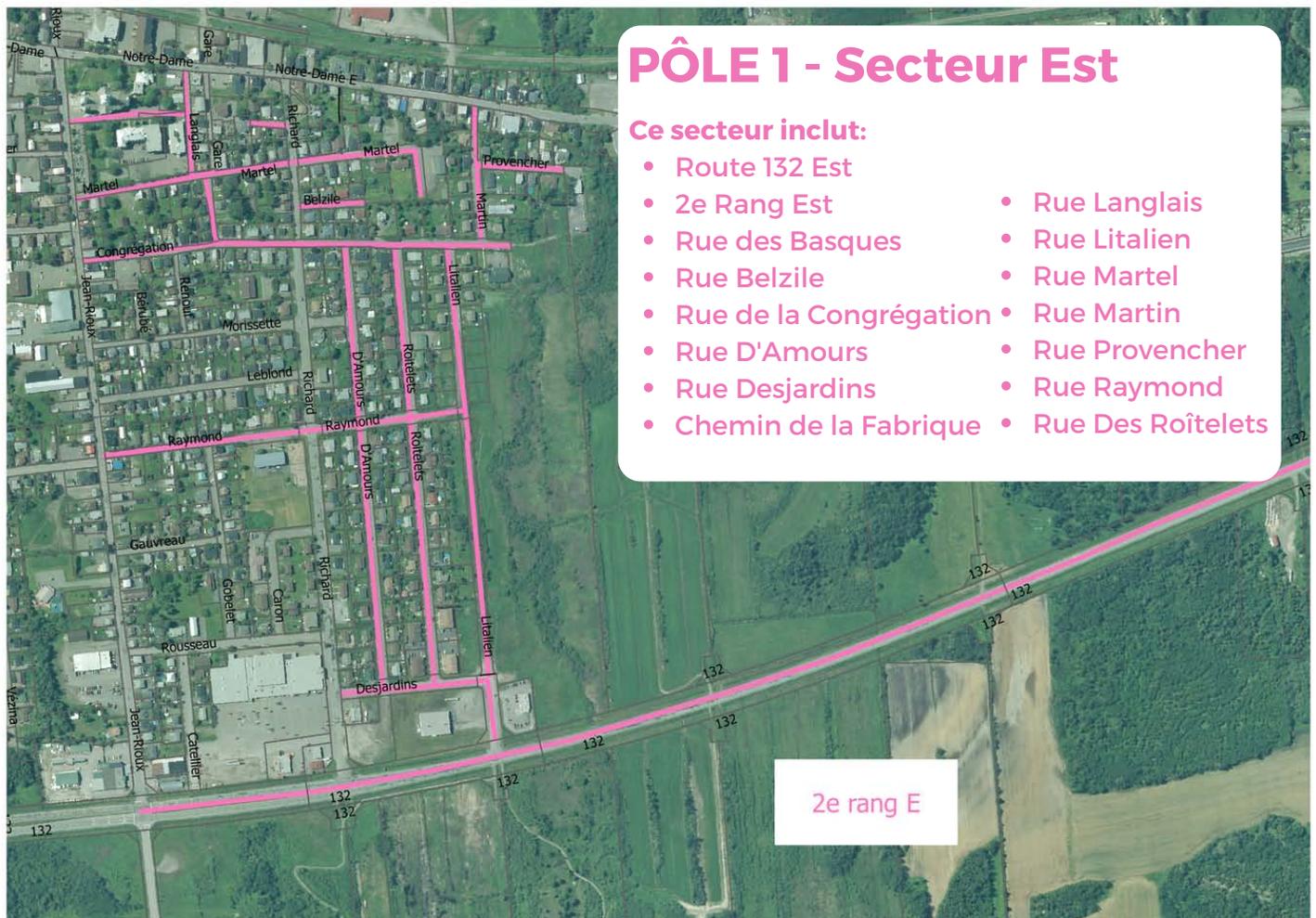
Les résultats du scrutin seront annoncés par la présidente d'élection le 7 novembre et ce, dès que le recensement des votes sera terminé. Les résultats seront diffusés sur le site Internet du DGE au [www.electionsmunicipales.quebec](http://www.electionsmunicipales.quebec) et sur celui de la Ville au [www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca).

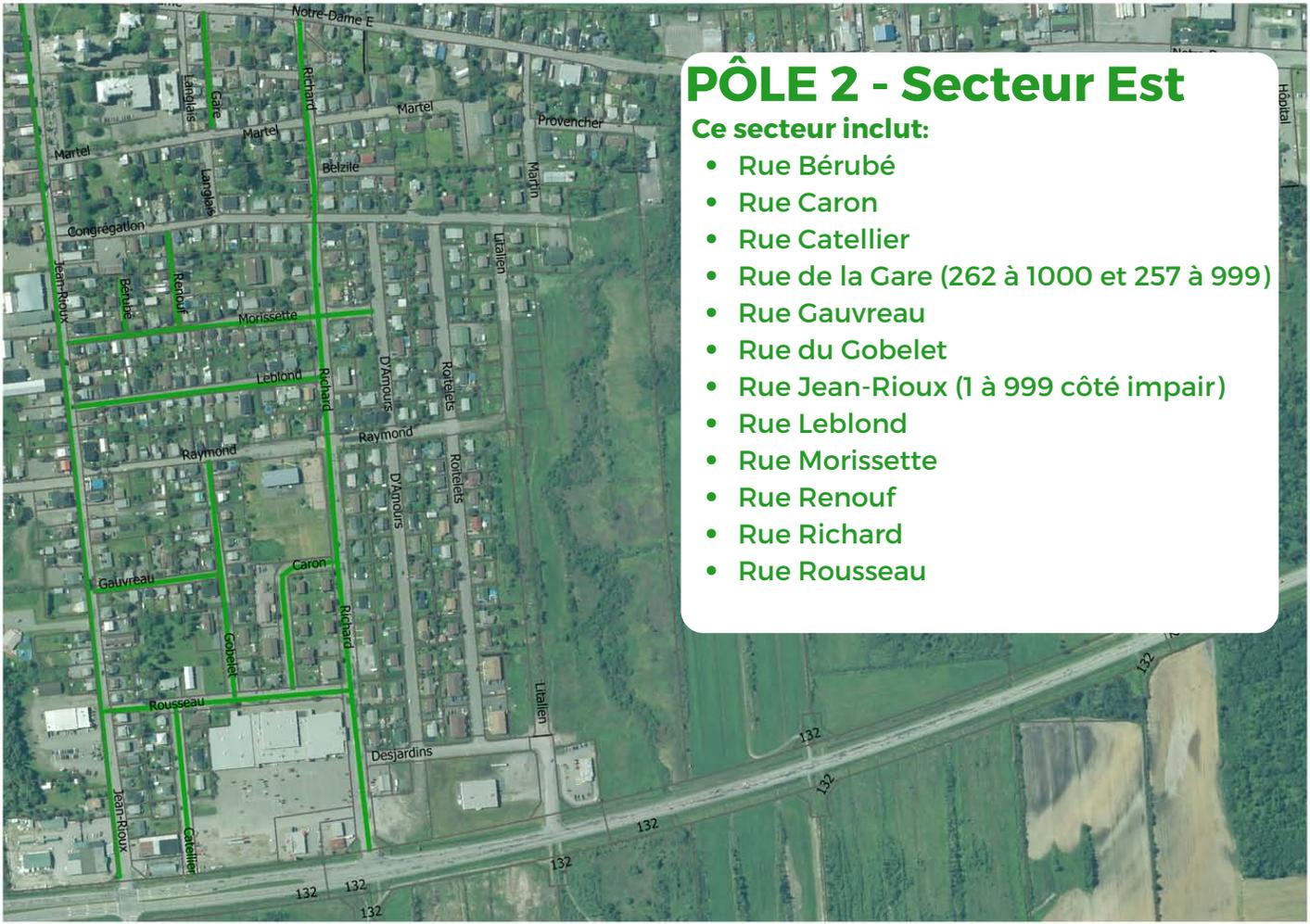
# SECTEURS ET PÔLES DE VOTATION



Cette section vous permet de distinguer les secteurs et pôles de votation, tels que divisés dans le cadre des élections municipales 2021.

La codification par couleurs sera appliquée lors du vote par anticipation, ainsi que le jour du scrutin.

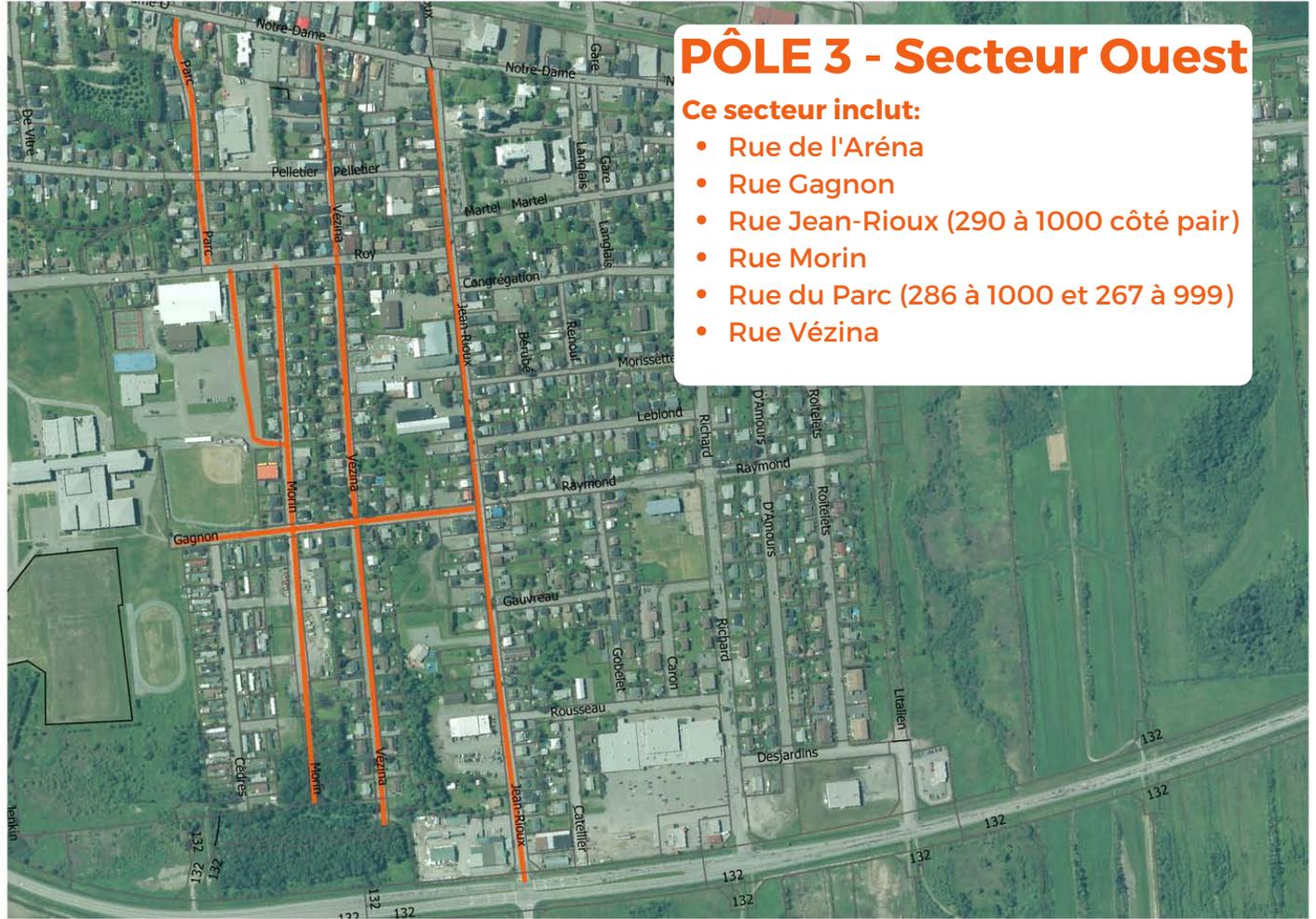




## PÔLE 2 - Secteur Est

Ce secteur inclut:

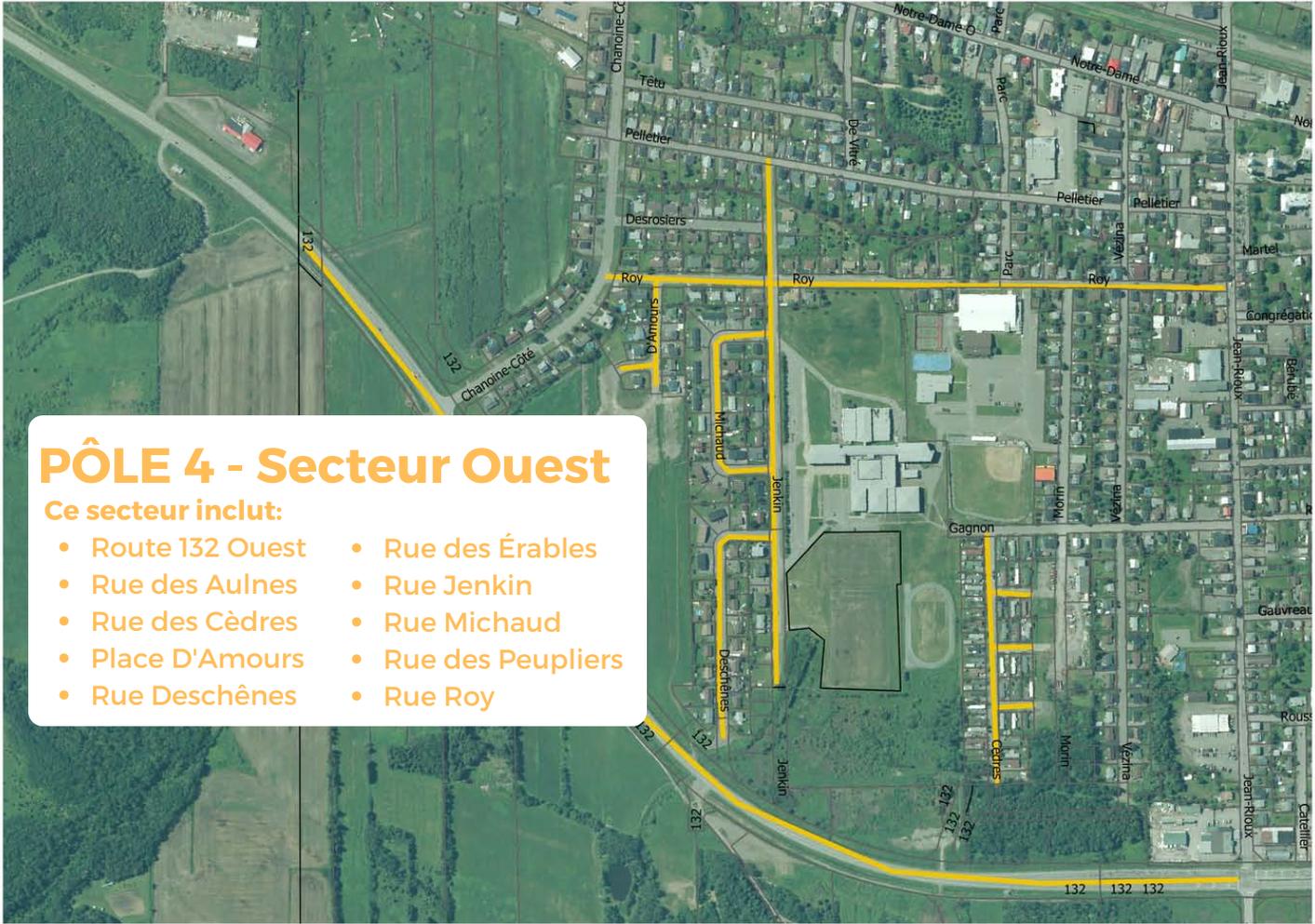
- Rue Bérubé
- Rue Caron
- Rue Catellier
- Rue de la Gare (262 à 1000 et 257 à 999)
- Rue Gauvreau
- Rue du Gobelet
- Rue Jean-Rioux (1 à 999 côté impair)
- Rue Leblond
- Rue Morissette
- Rue Renouf
- Rue Richard
- Rue Rousseau



## PÔLE 3 - Secteur Ouest

Ce secteur inclut:

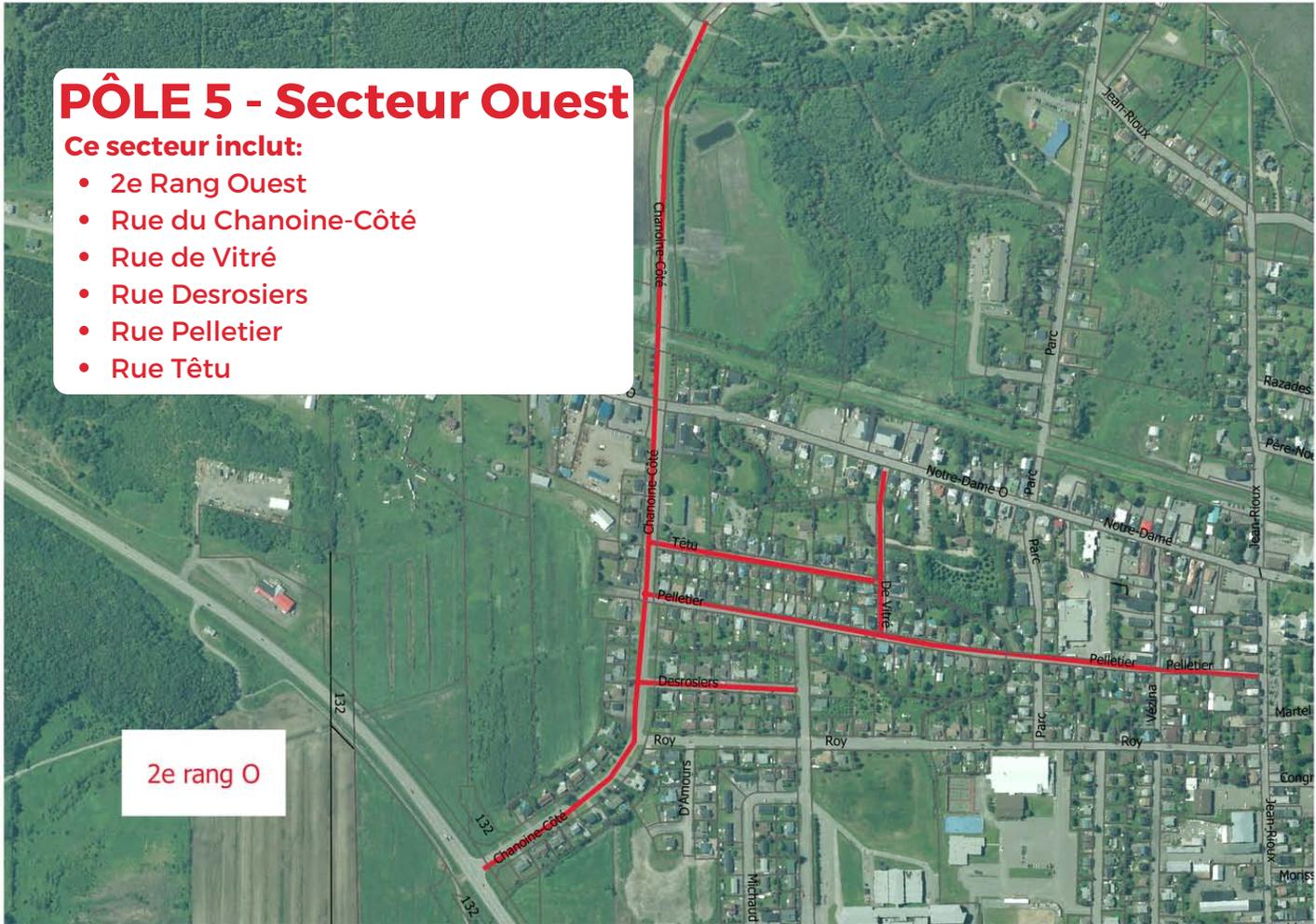
- Rue de l'Aréna
- Rue Gagnon
- Rue Jean-Rioux (290 à 1000 côté pair)
- Rue Morin
- Rue du Parc (286 à 1000 et 267 à 999)
- Rue Vézina



## PÔLE 4 - Secteur Ouest

Ce secteur inclut:

- Route 132 Ouest
- Rue des Aulnes
- Rue des Cèdres
- Place D'Amours
- Rue Deschênes
- Rue des Érables
- Rue Jenkin
- Rue Michaud
- Rue des Peupliers
- Rue Roy

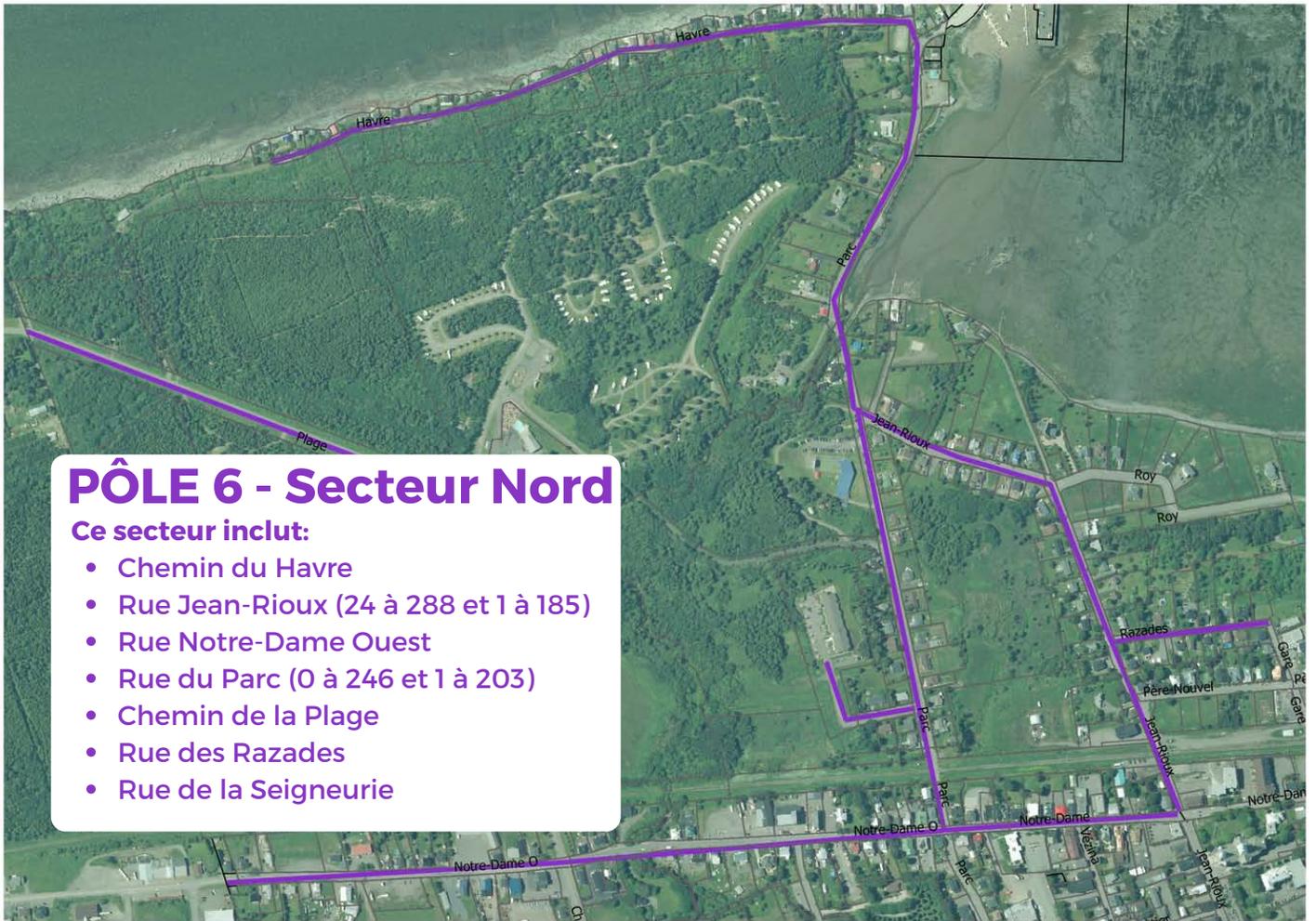


## PÔLE 5 - Secteur Ouest

Ce secteur inclut:

- 2e Rang Ouest
- Rue du Chanoine-Côté
- Rue de Vitré
- Rue Desrosiers
- Rue Pelletier
- Rue Têtu

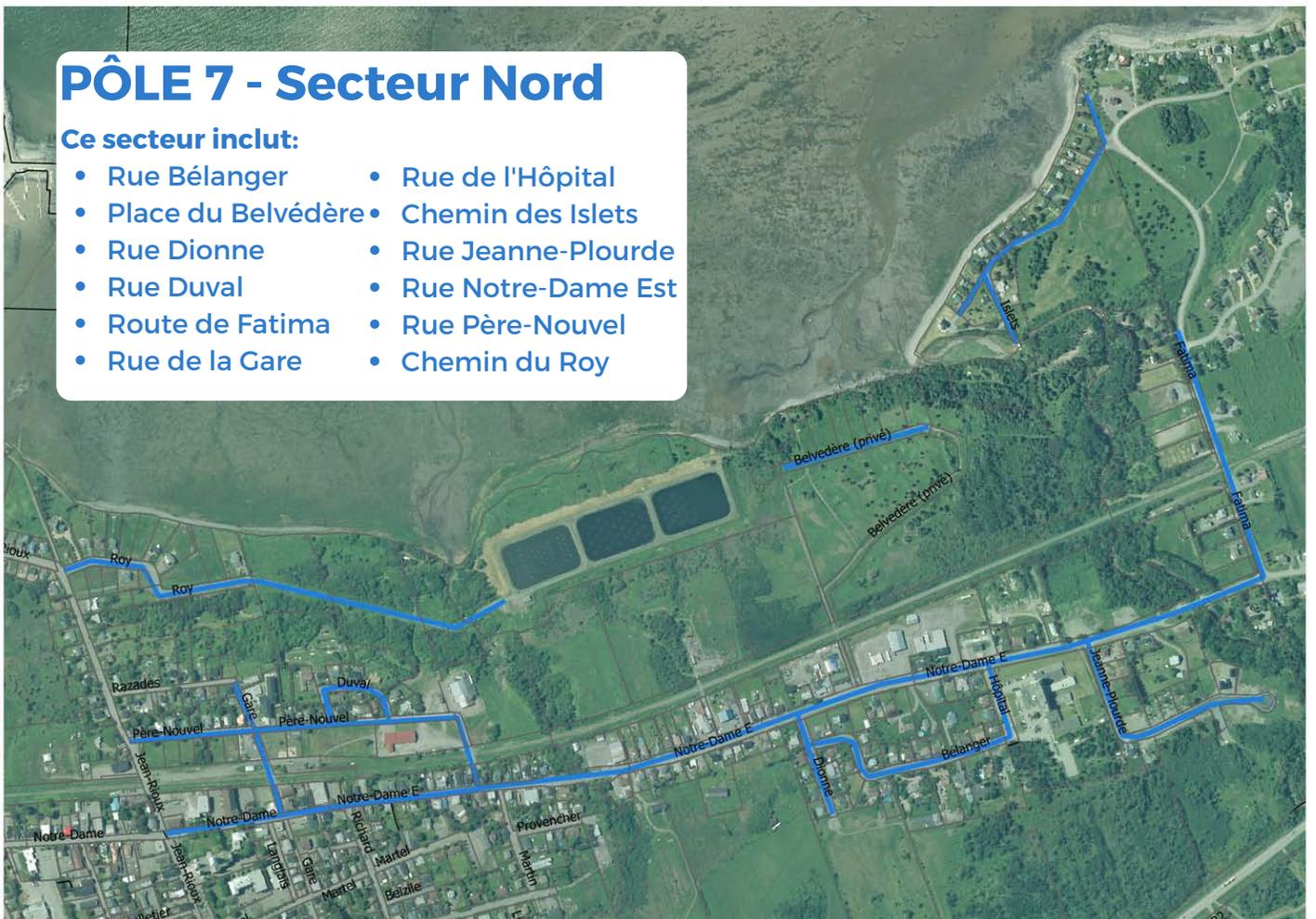
2e rang O



## PÔLE 6 - Secteur Nord

Ce secteur inclut:

- Chemin du Havre
- Rue Jean-Rioux (24 à 288 et 1 à 185)
- Rue Notre-Dame Ouest
- Rue du Parc (0 à 246 et 1 à 203)
- Chemin de la Plage
- Rue des Razades
- Rue de la Seigneurie



## PÔLE 7 - Secteur Nord

Ce secteur inclut:

- Rue Bélanger
- Place du Belvédère
- Rue Dionne
- Rue Duval
- Route de Fatima
- Rue de la Gare
- Rue de l'Hôpital
- Chemin des Islets
- Rue Jeanne-Plourde
- Rue Notre-Dame Est
- Rue Père-Nouvel
- Chemin du Roy

# Suivez les consignes pour voter en toute sécurité



Se laver les mains



Se protéger  
adéquatement



Garder ses  
distances

## Avant de voter

1. Portez votre couvre-visage et désinfectez-vous les mains. **C'est obligatoire !**
2. Dirigez-vous vers le bureau de vote que vous indique la personne à l'accueil.
3. Respectez la distanciation physique de 2 mètres, si vous êtes dans une file d'attente. La signalisation sur le sol est là pour vous guider.

## Au moment de voter

1. Nommez-vous et présentez, **à distance**, votre pièce d'identité. Gardez-la en main.
2. Découvrez votre visage pour permettre la vérification de votre identité, puis remettez votre couvre-visage.
3. Désinfectez-vous les mains pour recevoir votre ou vos bulletins de vote. **C'est obligatoire !**
4. Utilisez votre propre crayon, si vous en avez un. **C'est permis !**
5. Rendez-vous derrière l'isoloir pour voter.

## Après avoir voté

1. Pliez votre ou vos bulletins de vote, puis retournez à la table.
2. **Détachez vous-même** le talon de chaque bulletin de vote et placez-le à l'endroit prévu.
3. Déposez votre ou vos bulletins dans l'urne.
4. Si vous avez utilisé un crayon remis par la scrutatrice ou le scrutateur, déposez-le à l'endroit prévu.
5. Désinfectez-vous les mains une dernière fois avant de partir.



## Pour joindre le personnel électoral:

**Mme Nancy Dubé, présidente d'élection**

418 851-1995 poste 4226

**Mme Pascale Rioux, secrétaire d'élection**

418 851-1995 poste 4228

Hôtel de ville

5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0

[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)



**Ville de Trois-Pistoles**